



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1792-02**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1792-02 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement sur la gestion des matières résiduelles n° 1792 afin de prévoir une exception permettant aux occupants d'une partie de la rue Chicoine de placer les bacs roulants sur la piste cyclable au moment de la collecte »

a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 15 juin 2026.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site web de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 19 juin 2026.

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site web de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)